

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA PRESTATION DU SERVICES D'ÉVALUATION FINALE  
DU PROJET :**

« Améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des ménages extrêmement vulnérables touchés par la crise humanitaire à Bainet, département du Sud-Est, Haïti ».  
Référence SOLHUM/2022/0016

## SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION**
- 2. CONTEXTE ET CONTEXTE**
  - 2.1 Fundación Alianza por los Derechos, la Igualdad y la Solidaridad Internacional
  - 2.2 Description du projet
  - 2.3 Contexte politique, économique et culturel
- 3. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION**
  - 2.1 Objectif de l'évaluation
  - 2.1 Utilisation et attentes de l'évaluation
  - 3.3 Acteurs participants
- 4. CRITÈRES D'ÉVALUATION**
- 5. MÉTHODOLOGIE**
- 6. DÉLAI & LIVRAISON**
  - 6.1 Plan de travail
  - 6.2 Rapport final
  - 6.3 Plan de restitution et partage du rapport final
  - 6.4 Délai d'exécution
  - 6.5 Livraison
- 7. ÉQUIPE D'ÉVALUATION**
  - 7.1 Exigences et compétences
  - 7.2 Prémisses d'évaluation, droits d'auteur et de la publication
- 8. BUDGET D'ÉVALUATION**
- 9. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE**
  - 9.1 Définition et contenu
  - 9.2 Critères de sélection
- 10. DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DU CONSULTANT/E (Annexes).**

## 1. INTRODUCTION

La Fundación Alianza por los Derechos, la Igualdad y la Solidaridad Internacional, ci-après dénommée «ALIANZA», souhaite contracter l'évaluation externe de l'intervention qu'elle réalise grâce à la subvention accordée par la Generalitat Valenciana (GVA):

- Dossier SOLHUM/2022/0016
- Titre : « Améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des ménages extrêmement vulnérables touchés par la crise humanitaire à Bainet, département du Sud-Est, Haïti »
- Pays : Haïti
- MONTANT SUBVENTIONNÉ PAR LA GVA : 350 000 euros
- MONTANT SUBVENTIONNÉ AUTRES BAILLEURS DE FONDS : N/A
- MONTANT TOTAL DU PROJET : 350 000 euros
- Période d'exécution : Du 01/03/2023 au 31/05/2024 (15 mois)

## 2. CONTEXTE ET CONTEXTE

### 2.1 Description du projet

Le projet contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la résilience communautaire des ménages les plus vulnérables touchés par la crise humanitaire dans la commune de Bainet, département du Sud-Est d'Haïti. Il soutient la reconstruction des moyens de subsistance liés à l'agriculture, à travers la mise à disposition d'outils agricoles et de semences résilientes adaptées à la zone et le renforcement des techniques agricoles avec la formation aux bonnes pratiques agricoles agroécologiques. Ainsi, le suivi de la production et du rendement des parcelles est assurée, pour augmenter les revenus, diversifier leur production et promouvoir l'autoconsommation. D'autre part, les capacités communautaires en matière de mécanismes de prévention et de protection contre les crises sont renforcées.

Nous concentrons nos actions sur les femmes, en mettant l'accent sur les droits de l'homme, le genre, la protection, l'action sans préjudice et la protection de l'environnement. En outre, il est proposé de renforcer la prévention des catastrophes et la réponse des structures de protection civile pour faire face aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Avec ces actions, le projet vise à réduire la vulnérabilité des ménages face à la crise alimentaire liée à l'impact du changement climatique (sécheresse), à la situation socio-politique critique et à l'inflation élevée. L'intervention renforce les actions qu'Alianza a mené avec ECHO, la FAO, le PAM et l'AECID, en consolidant ces processus. Elle bénéficie directement à 4 500 personnes, dont 1 070 femmes, 1 015 hommes et 2 415 enfants de moins de 18 ans ; La priorité est donnée aux ménages dont les femmes sont chefs de famille, enceintes ou allaitantes, avec plus de 3 enfants à charge, les personnes handicapées et en situation d'insécurité alimentaire, en tenant compte de l'impact différencié du sexe et de l'âge.

### 2.3 Contexte politique, économique et culturel

L'instabilité sociopolitique que le pays a connue ces dernières années s'est intensifiée à la suite de l'assassinat du président (juillet 2021), de la recrudescence des enlèvements touchant toutes les couches de la société et des conflits entre gangs qui paralysent à plusieurs reprises l'approvisionnement des stations-service. Cela entraîne des pénuries de carburant qui affectent les activités économiques et certains aliments en provenance de Port-au-Prince sur les marchés, ce qui augmente le prix des produits alimentaires. D'autre part, le niveau de vulnérabilité structurelle du pays explique pourquoi de nombreux ménages sont extrêmement sensibles aux chocs de diverses natures (risques climatiques, hausse des prix, mauvaises récoltes, etc.) et très

vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë. Cette situation, combinée aux restrictions liées à la COVID-19, qui continuent d'affecter les moyens de subsistance de la population, réduisent la capacité des ménages, en particulier ceux qui sont les plus pauvres, à accéder à la nourriture et les oblige à recourir à des stratégies d'adaptation négatives qui érodent leurs moyens de subsistance. Dans la période actuelle, l'agitation politique est susceptible de s'intensifier en raison de la lutte pour le pouvoir pour remplacer le président assassiné, perturbant les activités nationales et menaçant leurs entreprises.

Le passage de la dernière tempête tropicale Grace, à la mi-août 2021, a prolongé les pertes de récoltes et de bétail causées par les précédentes tempêtes tropicales qui ont frappé diverses régions du pays. La tempête tropicale Elsa a frappé Haïti, apportant de fortes rafales de vent et de pluie. Des dégâts considérables ont été signalés dans certaines régions du pays. Le 14 août, un séisme de magnitude 7,2 a dévasté des zones entières des départements du Sud, des Nippes et de la Grande Anse, détruisant et endommageant des milliers de bâtiments. De plus, des précipitations inférieures à la normale ont eu un impact global sur les résultats de la campagne agricole de printemps dans plusieurs zones agroécologiques.

Ces mauvaises récoltes, conjuguées au ralentissement des activités économiques dues à la violence des bandes armées, à l'insécurité généralisée et à l'inflation (augmentation de 54% de la valeur du panier de base de janvier 2021 à janvier 2022), ainsi qu'aux impacts du séisme, ont fortement affecté le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres et leur capacité d'accès à la nourriture. Selon l'analyse de l'IPC chronique, trois millions de personnes (43 % de la population analysée) souffrent d'insécurité alimentaire chronique modérée (niveau 3) ou sévère (niveau 4).

### **Département du Sud-Est**

Dans le département du Sud-Est, les municipalités s'alignent le long d'un axe longitudinal allant de la frontière haïtiano-dominicaine jusqu'aux limites des départements de Sur et des Nippes. Quant aux divisions territoriales, elles sont composées de 10 municipalités, regroupées en 3 districts, et avec un ensemble de 50 sections communales. Il a une superficie totale d'environ 2 034 km<sup>2</sup>, soit 7,3 % du territoire national. Selon les dernières estimations officielles (2015), la population totale du département du Sud-Est est d'environ 632 601 habitants (317 121 femmes et 315 480 hommes), soit 5,8 % de la population totale du pays.

Les données démographiques du département montrent que la population est rurale à 85 % et que le taux de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est de 99 %. La répartition de la population par groupe d'âge montre la structure suivante : 39,7 % ont moins de 15 ans, 53,1 % ont entre 15 et 64 ans et 7,2 % ont plus de 65 ans. Il en résulte une population moins jeune que la moyenne nationale, avec un indice de jeunesse (ratio de jeunes de moins de 20 ans à plus de 60 ans) d'environ 5,1, nettement inférieur au taux national (6,5). Le nombre total de ménages dans le département du Sud-Est est de 141 133, soit près de 6 % des ménages de l'ensemble du pays.

Les communes du Sud-Est ont été frappées par les tempêtes tropicales Elsa et Grace, respectivement en juillet et août 2021, causant la destruction de maisons, de vergers et la disparition de nombreux animaux d'élevage. Ceci, combiné à une histoire de sécheresse, à la dévaluation de la gourde, au phénomène migratoire et aux conséquences socio-économiques des crises socio-politiques en cours, les place dans une situation très préoccupante au regard des principaux indicateurs humanitaires et de l'augmentation de l'insécurité alimentaire.

Le territoire du département est couvert par trois types de profils de zones de subsistance : Zone HT01 : Maïs côtier sec et charbon de bois ; Zone HT07 : haricots, bananes, légumes, maïs, café et pommes de terre du Sud et petites entreprises ; Zone HT09 : Zone urbaine (la ville de Jacmel). En plus de ces cultures de base, il se caractérise par une production relativement importante de fruits divers.

La pêche est la principale activité génératrice de revenus pour les ménages pauvres des zones côtières. Dans les zones urbaines, la plupart des ménages tirent leurs revenus des petites entreprises et des emplois journaliers. Le calendrier agricole détermine que les mois de février, mars et avril sont normalement la période la plus difficile pour la sécurité alimentaire des ménages, car il n'y a pratiquement pas de récolte pendant ces mois. Ce sont de périodes de pénurie pour la population, ce qui fait que chaque ménage ne dépend que de ses propres réserves alimentaires ou de sa capacité objective à en acquérir.

### **3. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION**

#### **3.1 But de l'évaluation**

L'objectif de cette évaluation est de déterminer la pertinence, vérifier les résultats par rapports aux objectifs, ainsi que l'impact et la durabilité du projet, mis en œuvre par Alianza et son partenaire local CROSE. L'évaluation doit fournir des informations fiables, permettant d'intégrer les leçons apprises dans le processus de prise de décision et le développement des capacités au sein de l'équipe et renforcer les actions futures.

#### **3.2 Utilisation et attentes de l'évaluation**

Les recommandations seront utilisées par l'équipe d'Alianza et de CROSE et les acteurs locaux pour améliorer les interventions qui se poursuivent dans la zone et ainsi promouvoir la qualité, l'impact, la pertinence, l'efficacité et l'efficience des interventions.

Utilisateurs finaux d'évaluation :

- Population bénéficiaire directe
- Structures communautaires locales et leaders communautaires
- Alianza et CROSE
- Autorités et institutions

#### **3.3 Le partenaire local et les principales parties prenantes**

La Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est (CROSE) est le partenaire stratégique d'Alianza dans le département du Sud-Est, avec laquelle elle travaille depuis plus de quinze ans. Elle a une grande connaissance du contexte et des domaines d'intervention et sera impliquée dans toutes les phases du projet, de l'évaluation initiale des besoins, de l'identification et de la formulation, à l'exécution finale, à la systématisation des leçons apprises et à l'évaluation du projet.

CROSE rassemble plus de 60 organisations de femmes, paysannes, organisations de jeunes, coopératives de café, pêcheurs, laiteries, réseaux d'écoles communautaires, coordination des agriculteurs utilisant des périmètres irrigués, etc., et organisations de base dans le département. En tant que titulaire de responsabilités, il participe à la coordination des actions avec les autorités locales, en veillant à la bonne utilisation des ressources et à l'accomplissement des tâches prévues pour les institutions.

Il dispose de procédures qui régissent son fonctionnement institutionnel, son règlement intérieur pour définir les procédures de gestion du personnel et les principes éthiques qui guident le travail. Ils appliquent des politiques de non-discrimination fondée sur le sexe et de protection contre le harcèlement sexuel, qui doivent être respectées, dans le cadre de leurs procédures de contrôle respectives. Ils disposent d'un manuel de procédures administratives et comptables pour une bonne gestion et un bon contrôle des ressources. Chaque année, CROSE établit un plan opérationnel annuel dans lequel toutes leurs interventions sont rassemblées conformément à la stratégie et aux statuts de l'organisation. Pour les interventions humanitaires, ils se réfèrent au Manuel Sphère.

Ses principaux axes d'action sont :

Développement rural durable : extension, intensification et diversification de la production agricole ; l'aménagement et la gestion des bassins versants ; réhabilitation des systèmes d'irrigation et des périmètres irrigués ; les unités de gestion et de traitement de l'eau ; le développement de l'élevage ; la formation aux bonnes pratiques nutritionnelles et aux bonnes pratiques agricoles ; développement de la chaîne de valeur des produits locaux et structuration du marketing associatif ; la formation à l'éducation à l'environnement ;

Gouvernance : renforcement des capacités des associations locales et appui aux processus de légalisation ; la formation professionnelle des collectivités locales ; l'élaboration de plans d'aménagement du territoire ; Diagnostics de la société civile.

Genre : diagnostic des associations de femmes ; la mise en place de formations sur les questions de genre et les droits des femmes ; des campagnes de sensibilisation dans le but de contribuer à une société plus équitable ; activités visant à promouvoir le rôle des femmes dans les postes de pouvoir au sein des institutions et organisations de la société civile.

Pêche : soutien à la Fédération des pêcheurs d'Anse à Pitres ; le renforcement des capacités des pêcheurs et la fourniture d'équipements.

Aide humanitaire : appui au système national de gestion des risques ; la formation des comités locaux et communaux de protection civile ; la fourniture d'équipements d'abris, l'élaboration de plans d'urgence ; des actions « cash for work » pour la récupération des sols, la correction des ravins et la réhabilitation des voies ferrées ; Soutien aux écoles communautaires en difficulté.

CROSE exécute des programmes en réponse aux crises humanitaires telles que le tremblement de terre qui a frappé le pays en 2010, les ouragans Thomas (2010), Sandy et Issac (2012), la crise de la sécheresse (2014-2015), l'ouragan Mathiew (2016), le tremblement de terre d'août 2021, les tempêtes tropicales Grace et Elsa (2021) et la situation actuelle de crise alimentaire. avec différents partenaires (Alianza- ActionAid, ACPP, AVSF, DDC, DIAKONIA, NESI, Grassroots International, Si-PADI) et financements (AACID, AECID, UE, DDC, FOCAD, etc.). Dans le cadre de ces interventions, elle a accumulé de l'expérience dans les programmes de transferts monétaires liés au travail ou inconditionnels, ainsi que dans la reconstruction des moyens de subsistance à travers la distribution de semences, d'outils et de formations adaptés à une exploitation plus efficace des ressources de la population dans l'agriculture et l'élevage, avec une approche résiliente et respectueuse de l'environnement. De même, en matière de gestion des cantines scolaires et de renforcement des structures locales de protection civile pour la gestion des risques et des catastrophes.

#### **Autres organisations ayant une participation importante :**

Au niveau local, sont principalement identifiés comme groupes d'intérêt :

- Les ménages bénéficiaires du projet
- Leaders communautaires.
- Membres du CERT
- Femmes formées sur le leadership
- Femmes sensibilisées

Autorités locales, collectivités territoriales et départementales : Mairie de la Commune de Baint, CASEC et ASEC des deux sections communales d'intervention, Direction Départementale de l'Agriculture, Coordination

Départementale de la Protection Civile, Responsables des structures locales de Protection Civile (CLPC et CCPC), Bureau de l'Agriculture au niveau de la commune (BAC), Coordination Départementale de la Condition de la Femme.

#### 4. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation doit être axée sur les résultats et se concentrer non seulement sur ce qui a été fait et comment cela a été fait, mais surtout sur ce qui a été accompli et sur la mesure dans laquelle les résultats et les impacts obtenus ont contribué à l'objectif du projet.

L'évaluation doit garantir le respect des critères de qualité suivants (au minimum) :

CRITÈRES	Besoin d'information	QUESTIONS CLÉS
<b>PERTINENCE</b>	Adaptation des résultats et des objectifs de l'intervention au contexte dans lequel le projet est réalisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure l'intervention s'adapte-t-elle et répond-elle aux besoins prioritaires dans les zones d'intervention par rapport aux documents stratégiques existants du pays (le plan de réponse humanitaire de l'année 2023 ainsi que le document projet)?</li> <li>- Dans quelle mesure la situation de vulnérabilité/exclusion a-t-elle été pertinente dans la sélection de la population cible par Alianza et CROSE ?</li> <li>- Les actions proposées dans les différents secteurs d'intervention sont-elles pertinentes ?</li> <li>- Les priorités de la population correspondent-elles à la conception du projet ?</li> <li>- Le projet a-t-il été flexible pour s'adapter aux défis imprévus ou aux changements du contexte local ?</li> <li>- Des ajustements notables ont-ils été apportés au cours de la mise en œuvre du projet ?</li> </ul>
<b>EFFICACITÉ</b>	Degré selon lequel les objectifs et les résultats initialement établis sont atteints.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La conception de l'intervention est-elle correctement et efficacement orientée vers l'atteinte des résultats escomptés ?</li> <li>- Dans quelle mesure le processus de mise en œuvre a-t-il contribué à l'atteinte des objectifs et des résultats du projet ? Et les indicateurs ?</li> </ul>
<b>EFFICACITÉ</b>	Étude et évaluation des résultats obtenus par rapport aux ressources utilisées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'allocation des ressources (financières, humaines, technologiques) a-t-elle été adéquate et efficace pour atteindre les résultats et les objectifs du projet ?</li> <li>- Les différents organes de coordination interne ont-ils accompli les responsabilités qui leur ont été assignées ?</li> <li>- La méthodologie utilisée pour la gestion et suivi du projet a-t-elle été adéquate du point de vue des ressources ?</li> <li>- Les capacités d'Alianza et de CROSE sont-elles suffisantes pour atteindre les résultats et les objectifs escomptés ?</li> <li>- ¿L'équipe technique s'est révélée compétente pour intégrer l'approche genre, droits de l'homme et de ne pas nuire dans les activités réalisées ?</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les organisations participantes au projet se soutiennent-elles et se complètent-elles ?</li> </ul>
<b>ALIGNEMENT</b>	Analyse du degré de conformité aux stratégies, systèmes et procédures de développement mis en place dans le pays d'intervention, notamment en termes de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance et de préparation aux catastrophes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs et les résultats proposés sont-ils conformes aux plans stratégiques d'aide humanitaire d'Haïti ?</li> <li>- Le projet s'aligne-t-il sur les priorités des autorités locales, du cadre juridique et des bailleurs de fonds ?</li> <li>- Y a-t-il une duplication des efforts ?</li> <li>- Le projet respecte-t-il les normes internationales et, surtout, les instruments nationaux dans les secteurs d'intervention ?</li> <li>- Le projet respecte-t-il les normes établies dans les espaces/clusters de coordination humanitaire ?</li> </ul>
<b>APPROPRIATION</b>	Degré selon lequel les organisations partenaires et les titulaires de droits exercent une autorité effective sur l'intervention et ses stratégies.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure le partenaire local a-t-il participé à la conception, à la gestion, au suivi et à l'évaluation de l'intervention ?</li> <li>- Dans quelle mesure la population cible et les parties prenantes locales ont-elles participé à la conception, à la planification et à la mise en œuvre du projet ?</li> <li>- Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle pris en compte les perspectives et les contributions de la population bénéficiaire ?</li> <li>- Dans quelle mesure les actions et services proposés par le projet ont-ils été accessibles à tous les segments de la population cible, y compris les personnes handicapées ou avec ressources limitées ?</li> <li>- Des mesures spécifiques ont-elles été prises pour garantir l'inclusion et l'accessibilité ?</li> </ul>
<b>DURABILITÉ</b>	La mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention se poursuivent, ou sont susceptibles de se poursuivre, après l'achèvement du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existe-t-il des preuves que les actions continuent à se développer au-delà de la durée de vie du projet ?</li> <li>- Les parties impliquées sont-elles déterminées à poursuivre après le projet ?</li> <li>- Le partenaire local a-t-il la capacité de poursuivre les principales actions après la fin du soutien extérieur ?</li> <li>- Considérez-vous que l'approche et les résultats du projet peuvent être reproduits dans d'autres régions ou contextes ?</li> </ul>
<b>INTÉGRATION</b>	L'évaluation doit prendre en compte, dans sa conception, sa mise en œuvre et sa socialisation, l'approche de genre et des droits de l'homme, ainsi que toute autre approche transversale pertinente pour le projet.	<p><b>Approche genre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une culture d'égalité des sexes a-t-elle été promue dans la structure, les processus et les résultats du projet ?</li> <li>- L'intervention s'est-elle concentrée sur la promotion du leadership des femmes dans la gestion des risques et des catastrophes ?</li> <li>- A-t-on amélioré l'accès à l'aide humanitaire des femmes chefs de famille de manière sûre, digne et non discriminatoire ?</li> </ul>



		<p><b>Approche fondée sur les droits de l'homme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'intervention s'est-elle concentrée sur les droits des personnes ?</li> <li>- L'accès a-t-il été facilité pour les populations les plus vulnérables ?</li> <li>- Le projet répond-il à des intérêts stratégiques, en particulier ceux des femmes et des filles ?</li> <li>- Les droits, la dignité, l'autonomie et la confidentialité des données ont-ils été respectés ?</li> <li>- Une perception d'eux-mêmes en tant que titulaires de droits a-t-elle été favorisée ?</li> </ul> <p><b>Respect de la diversité culturelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les facteurs culturels, communautaires et religieux pouvant limiter ou entraver le développement du projet ont-ils été pris en compte ?</li> <li>- Les croyances et pratiques culturelles et religieuses qui ne portent pas atteinte aux droits des femmes ont-elles été respectées ?</li> </ul>
		<p><b>Action sans danger :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie d'intervention est-elle adaptée au contexte afin d'éviter les impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs ?</li> <li>- Les actions favorisent-elles la résolution des conflits et préviennent-elles la confrontation ?</li> </ul>

## 5. APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE

L'évaluation peut suivre une approche méthodologique générale, telle que la théorie des processus, la théorie du changement ou d'autres approches d'évaluation, mais l'approche méthodologique finale doit être le résultat d'un dialogue collaboratif entre les attentes d'Alianza, de CROSE et l'expérience de l'équipe d'évaluation.

- Le/la consultant(e) veillera à ce que la conception méthodologique combine de manière adéquate les techniques qualitatives et quantitatives par le biais d'outils de collecte de données qui devraient inclure l'analyse des données et des entretiens individuels et de groupe.
- Fournir une approche méthodologique capable de valider les quatre niveaux d'analyse de l'évaluation : I) Constatations, II) Analyse interprétative fondée sur les données, les faits et les informations trouvés, III) Conclusions et IV) Recommandations.
- Proposer une interprétation standard, en fonction des dimensions de l'intervention (conception, structure, ressources, processus et résultats), et qui interprète les causes et les facteurs contributifs.

Compte tenu du contexte actuel dans le pays, il est possible que la modalité d'évaluation soit :

a) Externe : Si le contexte le permet et qu'il est possible de se déplacer sur la zone d'intervention, l'évaluation sera entièrement réalisée par l'équipe de consultants.

b) Mixte : dans le cas où il n'est pas possible pour l'équipe de consultants de se rendre dans les zones d'intervention pour collecter des informations, l'évaluation peut être réalisée selon cette modalité, ce qui peut inclure que le travail de terrain soit effectué en sous-traitant d'autres personnes qui se trouvent déjà dans la zone d'intervention et peuvent collecter les informations nécessaires. Pour ce faire, les ressources nécessaires doivent être prises en compte (par exemple par le biais d'un système de tablettes et d'une base de données).

Dans tous les cas, l'équipe de consultants concevra les outils et établira les mécanismes pour effectuer l'accompagnement nécessaire pour assurer la bonne mise en œuvre. De même, l'équipe de consultants se chargera de la systématisation et de l'analyse des données.

En outre, les approches transversales décrites ci-dessus devraient non seulement guider l'évaluation dans sa méthodologie, mais devraient également être elles-mêmes un objet d'évaluation et sa conformité doit être vérifiée.

- Approche genre
- Droits de l'Homme
- La durabilité environnementale
- Respect de la diversité culturelle

## 6. DÉLAIS & LIVRAISONS

L'équipe ou la personne d'évaluation doit s'assurer du respect des délais dans la liste des travaux et dans la livraison des produits. Une estimation réaliste du temps est proposée, qui sera revue et ajustée une fois l'équipe d'évaluation sélectionnée et le contrat de collaboration signé.

### 6.1 Plan de travail

L'évaluation comprendra les phases suivantes :

- 1. Phase I : Ajustement de la proposition technique** (délai estimé à 15 jours) : Au cours de cette phase, il sera nécessaire d'examiner toute la documentation et d'obtenir une compréhension plus détaillée de l'intervention, ainsi que la tenue de réunions préparatoires avec Alianza et CROSE. À la fin de cette phase, l'équipe d'évaluation préparera une proposition méthodologique qui comprendra, au minimum, les éléments suivants :
  - a) Objectifs et portée de l'évaluation.
  - b) L'approche méthodologique générale, avec justification de sa pertinence.
  - c) Une matrice de planification de l'évaluation :
    - I. Critères d'évaluation et questions pour chaque critère.
    - II. Les indicateurs clés qui opérationnalisent ces questions.
    - III. Des propositions techniques et des outils de collecte d'informations pour chaque cas.
  - d) Une liste d'informateurs clés, avec une indication de leur pertinence pour l'évaluation.
  - e) Un échéancier détaillé avec le plan d'action.
  - f) Plan de travail final : il comprendra la planification des étapes d'évaluation et le délai de livraison des produits attendus.
- 2. Phase II : Travail sur le terrain** (durée estimée 20 jours) : Au cours de cette phase, l'équipe d'évaluation rassemblera des données auprès d'informateurs clés et de groupes d'intérêt afin de satisfaire les besoins d'information en utilisant les outils conçus précédemment. Pendant que le travail de terrain est effectué, l'approche transversale doit être maintenue et un plan de communication doit être inclus qui assure le retour des contributions apportées par les participants au travail de terrain pour obtenir un retour sur les conclusions et recommandations de l'évaluation et du projet.
- 3. Phase III : Soumission du rapport d'évaluation final** (durée estimée à 30 jours) : au cours de cette phase, l'équipe d'évaluation doit préparer le rapport d'évaluation final en suivant les lignes directrices décrites au point suivant. Cette phase comprend également un rapport préliminaire ou une première ébauche du rapport d'évaluation qui contiendra tout le contenu et les informations sur les résultats, dont le but est de permettre à Alianza et à CROSE d'en revoir le contenu, afin d'apporter des ajustements, de clarifier les informations fournies ou de proposer des suggestions d'amélioration à

l'équipe d'évaluation. En outre, l'équipe d'évaluation est chargée d'organiser un **atelier de restitution des résultats** de l'évaluation, destiné au personnel d'Alianza et de CROSE, aux bénéficiaires et aux autres parties prenantes définies au cours du processus. L'objectif de cet atelier est de faciliter l'appropriation des résultats par l'ensemble des parties prenantes et de faciliter la socialisation des résultats.

## 6.2 Rapport final

Les principales prémisses qui devraient guider la présentation du rapport d'évaluation final sont : l'importance, la crédibilité et l'utilité.

Le rapport d'évaluation final doit être présenté en français et en espagnol et ne doit pas dépasser 50 pages (hors annexes). De plus, il doit comprendre le contenu minimum détaillé ci-dessous selon les directives du bailleur du fonds (une fois l'équipe sélectionnée, les indicateurs de qualité seront partagés pour s'assurer qu'ils sont conformes au contenu) :

0. Page principale : Inclure le titre du projet, le code, l'entité, le pays, le(s) auteur(s), la date et la période d'exécution de l'évaluation, le bailleur de fonds (logo).
1. Indice.
2. Résumé analytique : 1 à 4 pages, comprenant les principales constatations, conclusions, recommandations et enseignements tirés, ainsi que le but de l'évaluation.
3. Aspects introductifs:
  - I. Contexte et objet de l'évaluation.
  - II. Présentation de l'équipe.
  - III. Acteurs clés impliqués.
  - IV. Comment le contenu du rapport répond aux utilisateurs finaux.
4. Objectifs et portée : Description des objectifs de l'intervention et de leur finalité, reflétant les attentes exprimées dans les plans stratégiques et opérationnels.
5. Contexte : Analyse du contexte et informations sur l'alignement du projet et évaluation des plans de développement ou des stratégies de gestion de l'entité et de ses partenaires.
6. Critères et questions d'évaluation : La conception des questions doit répondre aux besoins de l'évaluation et du groupe cible qui en a bénéficié. Ils doivent inclure l'approche et les critères de qualité minimaux décrits dans la section 4 des TdR et justifier l'inclusion de nouveaux critères.
7. Méthodologie : Description détaillée de l'approche méthodologique choisie et de la conception de l'évaluation, justifiant son choix et sa pertinence par rapport au contexte. En outre, les sources d'information sont décrites, et la manière dont les approches transversales et la structure de coordination et de gestion du processus d'évaluation sont intégrées.
8. Conditions et limites de l'évaluation.
9. Analyse de données : Description des procédures utilisées pour analyser les données et présentation détaillée des différentes étapes de l'analyse.
10. Résultats : présentation de preuves basées sur l'analyse des données et organisées autour de questions d'évaluation. Explication des écarts et atteinte des résultats.
11. Conclusions : Les conclusions doivent être présentées de manière claire et complète, en mettant en évidence les forces, les faiblesses et les effets de l'intervention.
12. Recommandations : visent à améliorer l'intervention évaluée à travers des indications spécifiques pour améliorer la conception, les procédures de gestion et les impacts des actions. Ils s'appuient sur l'analyse des données et les résultats et sont différenciés selon les différents groupes d'intérêt.
13. Les leçons apprises : découlent de conclusions générales et facilitent la discussion sur l'échange de connaissances, indiquent de bonnes pratiques et peuvent être extrapolées à d'autres projets.
14. Annexes : Outils utilisés ; liste des sources utilisées ; fiche de synthèse d'évaluation selon le format CAD.

### 6.3 Plan de restitution et partage du rapport final

L'équipe d'évaluation sélectionnée est responsable de présenter un plan de socialisation à la suite du rapport final. Ce plan comprend deux stratégies ou approches complémentaires décrites ci-après, et doit être présenté selon le modèle du bailleur de fonds joint en annexe

1. Activités de communication ayant pour objectif de partager les résultats, d'apprendre, de valoriser et de renforcer l'association. Des activités qui facilitent le dialogue, l'échange, le débat et la participation aux processus décisionnels sont recommandées, telles que des réunions et d'ateliers dans le pays d'exécution.
2. Activités de diffusion dans le but de transmettre des informations à des segments d'audience généraux ou spécifiques. Cela peut inclure, sans toutefois s'y limiter, la création de brochures d'information, de campagnes institutionnelles, la diffusion dans les médias traditionnels, etc.

### 6.4 Délai d'exécution

L'évaluation finale devrait débiter le **1er juin 2024 pour une période maximale de 2,5 mois (10 semaines)**. La durée de la consultation peut être ajustée sur demande et avec l'accord préalable des deux parties, et doit être terminée au plus tard le 15/8/24 (durée maximale). Un calendrier doit être présenté, comportant au moins le niveau de détail suivant :

PROFESSIONS		PRODUITS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I. Examen et conception de la proposition	Examen de la documentation	<b>Rapport préliminaire</b> contenant les objectifs, la portée et la description de la méthodologie d'examen, les outils, la collecte de données, les méthodes d'analyse des données, les informateurs clés, le contenu des entretiens à réaliser, les questions par critères et la mise à jour du plan de travail.										
	Développement d'outils méthodologiques											
	Préparation du travail sur le terrain											
	Préparer l'agenda et la logistique en coordination avec Alianza et CROSE	<b>Calendrier</b> du travail de terrain										
II. Travail sur le terrain	Collecte d'informations	<b>Mémoire de travail sur le terrain</b>										
	Renvoie les résultats préliminaires.											
III. Remise du rapport d'évaluation final	Rédaction du rapport préliminaire	<b>Projet de rapport complet</b> (environ 50 pages), qui met en évidence les principaux constats, conclusions, enseignements et recommandations										
	Feedback Alianza											

Atelier de partage et diffusion	<b>Retour d'information aux principaux acteurs concernés.</b>												
Rapport final et traduction	<b>Rapport final en version papier et électronique en français et en espagnol</b>												
Plan de communication et de diffusion	<b>Ateliers de socialisation des résultats de l'évaluation</b>												

## 6.5 Livraisons

L'équipe ou la personne consultante s'engage à fournir les produits suivants :

- Rapport préliminaire
- Calendrier et mémoire de travail sur le terrain
- Draft du rapport d'évaluation final
- Rapport d'évaluation final
- Plan de communication et de diffusion de l'évaluation et de ses résultats

La date de livraison des produits sera précisée après la sélection et la signature de la convention avec l'équipe de consultant. Toute documentation produite par l'équipe d'évaluation sera livrée en français, à l'exception du rapport final, qui sera également livré en espagnol.

## 7. ÉQUIPE D'ÉVALUATION

### 7.1 Exigences et compétences.

La sélection du consultant sera effectuée sur une base compétitive conformément aux critères de sélection suivants

- Master en sciences sociales de préférence en économie, coopération et développement ou action humanitaire ou autre domaine connexe.
- 3 ans d'expérience dans le suivi et l'évaluation de projets, le développement d'interventions d'action humanitaire et/ou de coopération au développement avec une perspective de genre.
- Au moins 5 évaluations préparées, dont 3 dans la zone et les secteurs d'intervention du projet.
- Expérience et connaissances en matière de sécurité alimentaire et de préparation aux catastrophes.
- Une bonne connaissance du contexte socio-politique d'Haïti, ainsi que des conditions spécifiques affectant la zone d'intervention.
- Expérience démontrée dans la direction de l'équipe d'évaluation et la conduite d'ateliers de restitution des résultats de l'évaluation.
- Formation spécifique en méthodologies et application des techniques de recherche sociale. Connaissance des méthodologies utilisées pour collecter des données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes compétences analytiques et de communication.
- Capacité dans la production de rapports d'évaluation.
- Capacité à travailler en équipe et avec d'autres parties prenantes pour assurer la livraison d'un produit de haute qualité dans les délais.
- Maîtrise du français et du Créole (nécessaire pour le travail sur le terrain).

Le CV doit inclure les travaux d'évaluation effectués au cours des 3 dernières années au moins, en mettant en évidence le rôle développé au sein de ceux-ci ainsi que les références.

La personne physique ou juridique chargée de l'évaluation doit être sensible aux considérations de genre, d'origine ethnique, d'âge, d'orientation sexuelle, de langue et autres différences. De même, les droits de l'homme et les différences culturelles ainsi que les coutumes, croyances et pratiques religieuses de tous les agents impliqués dans le processus d'évaluation doivent être respectés

## **7.2 Prémisses d'évaluation, de paternité et de publication.**

L'équipe de consultants s'assurera :

- Anonymat et confidentialité : L'évaluation doit respecter le droit des personnes à fournir des informations, en garantissant leur anonymat et leur confidentialité. De plus, l'équipe d'évaluation doit informer les participants de la portée et des limites de ce principe d'anonymat et de confidentialité.
- Responsabilité : tout désaccord ou divergence d'opinion pouvant survenir entre les membres de l'équipe ou entre eux et les responsables du projet sera discuté et convenu en commun.
- Indépendance : l'équipe d'évaluation doit garantir son indépendance et l'objectivité de l'information.
- Incidents : dans le cas où des problèmes apparaissent lors du travail sur le terrain ou à toute autre étape de l'évaluation, ils doivent être signalés immédiatement à Alianza. Dans le cas contraire, l'existence de tels problèmes ne pourra jamais être utilisée pour justifier la non-livraison des produits spécifiés dans les présents TdR.
- Validation des informations : il appartient à l'équipe d'évaluation de s'assurer de l'exactitude des informations recueillies et, in fine, elle est responsable des informations présentées dans le rapport d'évaluation.
- Livraison des rapports : En cas de retard dans la livraison des rapports ou dans le cas où la qualité des rapports livrés est nettement inférieure à celle convenue, des sanctions/conséquences décrites dans le contrat pourront être appliquées.
- La Generalitat Valenciana a le droit de reproduire, distribuer ou communiquer publiquement le rapport d'évaluation

## **8. BUDGET D'ÉVALUATION**

Le budget maximum de cette évaluation est de 10,000 USD incluant toutes les dépenses liées à l'exécution de la prestation.

Selon cette offre économique, les propositions d'évaluation doivent inclure un budget détaillé dans lequel elles indiquent au moins les éléments suivants : honoraires, frais de déplacement, d'accueil, de traductions, atelier de socialisation des résultats et toute autre dépense avec une ventilation du prix par unités. Toutes les traductions, y compris l'assistance sur place des traducteurs, seront prises en charge par l'équipe de consultants.

## **9. SOUMISSION DES PROPOSITIONS**

- La proposition doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante : [cselva@aporsolidaridad.org](mailto:cselva@aporsolidaridad.org) et [elizabeth.richard@actonaid.org](mailto:elizabeth.richard@actonaid.org) avec objet : Offre ÉVALUATION SOLHUM/2022/0016
- Date limite de soumission de la proposition : **10/04/2024**.

### **9.1 Définition et contenu**

La proposition doit comprendre :

1. Une partie descriptive, justifiant de la pertinence de la proposition d'évaluation pour le projet et le contexte de l'intervention.
  - Objectifs et portée de l'évaluation.

- L'approche méthodologique générale et sa justification.
  - L'intégration d'approches transversales au processus d'évaluation.
  - La participation des groupes d'intérêt et de la population au processus d'évaluation.
  - Une description des instruments de collecte qui seront utilisés.
  - Les méthodes qui seront utilisées pour l'analyse des données.
2. Une matrice de planification d'évaluation qui reflète:
- Les critères d'évaluation.
  - Questions d'évaluation pour chaque critère.
  - La source d'information pour chaque question.
  - Les outils et instruments de collecte d'informations.
  - Les indicateurs clés pour évaluer le succès dans chaque critère.
3. Plan de socialisation
4. Budget détaillé avec :
- les honoraires de l'équipe consultant ainsi que les coûts de sous-traitant d'autres personnes qui se trouvent déjà dans la zone d'intervention (en cas d'évaluation mixte)
  - Les coûts nécessaires pour la réalisation des groupes focaux et les entretiens avec les bénéficiaires et les acteurs clés
  - Les déplacements sur le terrain pour la collecte des informations
  - La traduction du rapport final en espagnol
  - Les ateliers de socialisation/validation des résultats de l'évaluation
5. Curriculum des différents membres de l'équipe

## 9.2 Critères de sélection

Les propositions reçues seront évaluées selon les critères suivants :

- Critère 1 : Qualité technique de la proposition (40 points).
  - Méthodologie de travail - Qualité et proposition des éléments méthodologiques inclus dans les termes de référence.
  - Concision, rigueur de la proposition, clarté et présentation. Cohérence entre les éléments de la proposition (objectifs, ressources, méthodologie et calendrier).
  - Inclusion d'un planning détaillé ou d'un plan de travail avec les produits à livrer, les tâches et les temps que chaque personne de l'équipe dedicacera et les délais d'exécution selon le planning proposé dans les présentes TdR et les dates maximales de livraison et de clôture du processus.
  - Questions de genre : questions incluses dans la matrice d'évaluation et indicateurs spécifiques, méthodologie pour aborder le genre
- Critère 2 : Profil professionnel et équipe d'évaluation (40 points).
  - Expérience dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets de coopération au développement7humanitaires. Au moins 5 évaluations préparées, dont 3 dans la zone et les secteurs d'intervention du projet.
  - Expérience et connaissance des questions de protection, de genre, notamment de VBG.
  - Bonne connaissance de la situation socio-politique d'Haiti.
  - Expérience dans l'animation d'ateliers d'évaluation.
  - Domaines de formation académique et de recherche.
  - Excellente connaissance de la langue française.
  - Bonne connaissance des langues locales.

- Critère 3 : Budget détaillé (20 points).

D'autres critères supplémentaires peuvent être pris en compte si deux ou plusieurs propositions sont susceptibles d'être retenues. L'inclusion de professionnels du pays dans lequel se déroule l'intervention ou de ses environs sera favorisée.

Alianza applique une politique d'égalité des chances et accepte les candidatures sans aucune discrimination fondée sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une nationalité minoritaire, la fortune, la naissance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

#### **10. DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DU CONSULTANT (en annexes)**

- Formulation initiale de l'intervention.
- Matrice de planification de l'intervention.
- Résolutions des modifications apportées.

En outre:

- Draft du rapport technique final préparé par l'entité bénéficiaire et les sources de vérification, si disponibles.
- Réglementations relatives au pays dans lequel l'intervention est réalisée et qui sont pertinentes pour l'évaluation.